

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du jeudi 10 avril 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE DIX AVRIL, Le Conseil communautaire s'est réuni à 19 H au siège de la communauté de communes à Merlevenez.

M. **Jacques LE LUDEC**, Président sortant, accueille les conseillers communautaires présents, élus au suffrage universel lors des élections du 23 mars 2014. Il procède à l'appel des 24 conseillers communautaires :

Kervignac	LE LUDEC	Jacques	présent
	LE FLOCH	Elodie	présent
	LE VAGUERESSE	Serge	présent
	ROBIC-GUILLEVIN	Christelle	présent
	LE PALLEC	Jean-Marc	A donné pouvoir
	NOEL-WILLIOT	Martine	présent
	OLLIER	Sébastien	présent
	ALLANIC-LE MORLEC	Emmanuelle	présent
	GREGORI	Laurent	présent
Merlevenez	CORLAY	Jean-Michel	présent
	PARE	Martine	présent
	JAFFRE	Claude	présent
	LE BRAS	Christine	présent
Nostang	GOURDEN	Jean-Pierre	présent
	TANCREZ	Sandrine	présent
Sainte-Hélène	LE FUR	Pierric	présent
	DANEL	Hélène	présent
Plouhinec	LE FORMAL	Adrien	présent
	LE QUER	Marie-Christine	présent
	SEVELLEC	Loïc	présent
	LEANNEC	Armande	présent
	LE BORGNE	Jean-Joseph	A donné pouvoir
	LE CHAT	Sophie	présent
	TALLEC	Stéphanie	présent

M. Jean-Joseph Le Borgne a donné pouvoir à Adrien LE FORMAL.

M. Jean-Marc LE PALLEC a donné pouvoir à Elodie LE FLOCH.

M. LE LUDEC déclare le conseil installé.

Après avoir installé le conseil, M. LE LUDEC donne la présidence à M. Adrien LE FORMAL, doyen de l'assemblée pour l'élection du président.

1. Election du président

M. Le Formal rappelle que l'élection du président se fait au scrutin uninominal majoritaire, à bulletin secret.

Il propose la candidature de M. LE LUDEC, et demande s'il y a d'autres candidatures.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin (majorité absolue=13 voix)

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	
M. Jacques LE LUDEC	24 voix

Après avoir remercié les conseillers communautaires (cf. discours), M. LE LUDEC prend la présidence de la communauté de communes. Conformément à l'article L. 2122-7 du Code des collectivités territoriales, il prend également la présidence de la séance.

2. Détermination du nombre de vice-présidents

L'article L5211-10 du Code des collectivités territoriales prévoit que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur ; soit pour la communauté de communes, 5 vice-présidents. M. le Président propose de fixer le nombre de vice-président à 5.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

3. Election du 1^{er} vice-président

Il ressort des articles L5211-10 et L2122-4 du CGCT que les vice-présidents sont élus parmi les membres du conseil communautaires, au scrutin uninominal majoritaire, à bulletin secret.

M. Le Président propose la candidature de M. Le Formal, et propose de lui déléguer la gestion du Personnel.

Il demande s'il y a d'autres candidatures, il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin (majorité absolue=13 voix)

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	
	24 voix pour M. Adrien LE FORMAL

M. Le Formal est élu 1^{er} vice-président, délégué au Personnel.

4. Election du 2^{ème} vice-président

M. Le Président propose la candidature de Madame Martine PARÉ, et propose de lui déléguer la gestion des Finances.

Il demande s'il y a d'autres candidatures, il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	24 voix pour Mme Martine PARÉ

Madame Martine PARÉ est élue 2^{ème} vice-présidente, déléguée à la gestion des Finances.

5. Election du 3^{ème} vice-président

M. Le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, et propose de lui déléguer le suivi des dossiers liés à l'Activité économique et à l'Insertion professionnelle.

Il demande s'il y a d'autres candidatures, il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	24 voix pour Jean-Pierre Gourden

Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, est élu 3^{ème} vice-président, délégué au suivi des dossiers liés à l'Activité économique et à l'Insertion professionnelle.

6. Election du 4^{ème} vice-président

M. Le Président propose la candidature de Madame Elodie LE FLOCH, et propose de lui déléguer le suivi des dossiers liés à l'Environnement et au Transport.

Il demande s'il y a d'autres candidatures, il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	24 voix pour Elodie LE FLOCH

Madame Elodie LE FLOCH est élue 4^{ème} vice-présidente, déléguée au suivi des dossiers liés à l'Environnement et au Transport.

M. Le Président suspend la séance pour quelques minutes.

7. Election du 5^{ème} vice-président

M. Le Président propose la candidature de Madame Hélène DANEL, et propose de lui déléguer le suivi des dossiers liés à la Vie sur le Territoire (Cyber-bases, aides aux activités culturelles et sportives, police intercommunale, aires d'accueil des gens du voyage).

Il demande s'il y a d'autres candidatures, il n'y a pas d'autres candidats.

Les conseillers communautaires procèdent au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins dans l'urne	24
Nombre de bulletins exprimés	24
Résultats :	24 voix pour Hélène DANEL

Madame Hélène DANEL est élue 5^{ème} vice-présidente, déléguée au suivi des dossiers liés à la Vie sur le Territoire.

8. Détermination des indemnités du président et des vice-présidents

Montant des indemnités de fonction brutes mensuelles des présidents et vice-présidents applicables en avril 2014.

Art. L. 5211-12, R. 5214-1 et R. 5332-1 du Code général des collectivités territoriales

POPULATION (nombre d'habitants)	Indemnités président		Indemnités vice-président	
	TAUX MAXIMAL (en % de l'IB 1015)	INDEMNITE BRUTE (en euros)	TAUX MAXIMAL (en % de l'IB 1015)	INDEMNITE BRUTE (en euros)
Moins de 500	12,75	484,69	4,95	188,17
De 500 à 999	23,25	883,84	6,19	235,31
De 1 000 à 3 499	32,25	1 225,97	12,37	470,24
De 3 500 à 9 999	41,25	1 568,11	16,5	627,24
De 10 000 à 19 999	48,75	1 853,22	20,63	784,24
De 20 000 à 49 999	67,5	2 565,99	24,73	940,10
De 50 000 à 99 999	82,49	3 135,83	33	1 254,48
De 100 000 à 199 999	108,75	4 134,10	49,5	1 881,73
Plus de 200 000	108,75	4 134,10	54,37	2 066,86

M. Le Président rappelle que le Président et les vice-présidents bénéficiaient du même montant d'indemnité lors de la précédente mandature. Les indemnités étaient calculées en divisant par 10 l'indemnité brute maximale mensuelle du président, soit : **185.32 € bruts mensuels au 1^{er} mars 2014 (149.15 € net) ;**

Dans un souci de bonne administration de l'argent public, il propose de reconduire ce calcul des indemnités pour la mandature 2014-2020.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

9. Constitution des commissions

M. Le Président propose la constitution des 6 commissions suivantes :

- _ Commission Finances
- _ Commission Personnel
- _ Commission Environnement
- _ Commission Activité économique et Insertion
- _ Commission Vie sur le Territoire
- _ Commission Patrimoine et Tourisme

Après délibération, les conseillers communautaires souhaitent désigner les membres des commissions sans vote à bulletin secret. Les conseillers se répartissent ainsi qu'il suit au sein des commissions :

Commission Finances

Vice-présidente déléguée	Martine	PARE		
Plouhinec	Loïc	SEVELLEC		
	Jean-Joseph	LE BORGNE		
Kervignac	Emmanuelle	LE MORLEC		
	Serge	LE VAGUERESSE	Suppléants	
Merlevenez				
Nostang	Jean-Pierre	GOURDEN	Sandrine	TANCREZ
Saint-Hélène	Hélène	DANEL	Richard	LE GOFF

Commission Personnel

Vice-président délégué	Adrien	LE FORMAL
Bureau	Jacques	LE LUDEC
	Martine	PARE
	Jean-Pierre	GOURDEN
	Elodie	LE FLOCH
	Hélène	DANEL

Commission Environnement

Vice-présidente déléguée	Elodie	LE FLOCH		
Plouhinec	Armande	LEANNEC		
	Stéphanie	TALLEC		
Kervignac	Serge	LE VAGUERESSE		
	Laurent	GREGORI	Suppléants	
Merlevenez	Claude	JAFFRE	Christine	LE BRAS
Nostang	Sandrine	TANCREZ	Jean-Pierre	GOURDEN
	Christophe	TERRES		
Saint-Hélène	Alexis	LE CREN		
	Hélène	DANEL	Richard	LE GOFF

Commission activité économique et Insertion

Vice-président délégué	Jean-Pierre	GOURDEN		
Plouhinec	Adrien	LE FORMAL		
	Stéphanie	TALLEC		
Kervignac	Christelle	GUILLEVIN		
	Jean-Marc	LE PALLEC	Suppléants	
Merlevenez	Jean-Michel	CORLAY	Christine	LE BRAS
Nostang	Sandrine	TANCREZ		
Saint-Hélène	Richard	LE GOFF	Hélène	DANEL

M. Gourden informe qu'une première réunion de présentation des services aura lieu le jeudi 17 avril à 14h, dans les locaux du Chantier Nature et Patrimoine et d'ACTE.

Commission Vie sur le Territoire

Vice-président délégué	Hélène	DANEL		
Plouhinec	Sophie	LE CHAT		
	Stéphanie	TALLEC		
Kervignac	Laurent	GREGORI		
	Martine	NOEL-WILLIOT	Suppléants	
Merlevenez	Martine	PARE	Christine	LE BRAS
Nostang	Sandrine	TANCREZ	Jean-Pierre	GOURDEN
Saint-Hélène	Richard	LE GOFF	Hélène	DANEL

Commission Patrimoine et Tourisme

Président	Jacques	LE LUDEC		
Conseillère déléguée au Tourisme	Marie-Christine	LE QUER		
Plouhinec	Sophie	LE CHAT		
Kervignac	Martine	WILLIOT-NOEL		
	Sébastien	OLLIER	Suppléants	
Merlevenez	Jean-Michel	CORLAY	Martine	PARE
Nostang	Sandrine	TANCREZ	Jean-Pierre	GOURDEN
Saint-Hélène	Richard	LE GOFF	Hélène	DANEL

Madame Marie-Christine LE QUER est déléguée au Tourisme.

Commission d'appel d'offres

Président	Jacques	LE LUDEC	Suppléants	
Plouhinec	Loïc	SEVELLEC	Adrien	LE FORMAL
Kervignac	Serge	LE VAGUERESSE	Sébastien	OLLIER
Merlevenez	Christine	LE BRAS	Jean-Michel	CORLAY
Nostang	Jean-Pierre	GOURDEN	Sandrine	TANCREZ
Saint-Hélène	Hélène	DANEL	Richard	LE GOFF

Comité de lecture pour le site Internet

Plouhinec	Sophie	LE CHAT
Kervignac	Elodie	LE FLOCH
Merlevenez	Martine	PARE
Nostang	Sandrine	TANCREZ
Saint-Hélène	Hélène	DANEL

Représentant des élus au comité technique paritaire

Titulaire	Adrien LE FORMAL
Suppléante	Martine PARE

10. Désignation des représentants aux organismes extérieurs à la collectivité

Syndicat mixte de la Ria d'Etel

	Titulaires		Suppléants	
Plouhinec	Marie-Christine	LE QUER	Adrien	LE FORMAL
Kervignac	Elodie	LE FLOCH	Jacques	LE LUDEC
Merlevenez	Jean-Michel	CORLAY	Claude	JAFFRE
Nostang	Jean-Pierre	GOURDEN	Christophe	TERRES
Saint-Hélène	Hélène	DANEL	Alexis	LE CREN

Représentation au GCSMS service d'aide à domicile du canton de Port-Louis

Titulaire	Adrien LE FORMAL
Suppléante	Martine PARE

Représentant à Megalis

Titulaire	Pierric LE FUR
Suppléant	Jean-Pierre GOURDEN

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Titulaire	Adrien LE FORMAL
Suppléante	Christine LE BRAS

Groupe d'animation local LEADER (1 titulaire, 1 suppléant)

Titulaire	Jacques LE LUDEC
Suppléante	Hélène DANEL

Plan local de l'insertion (PLIE) : refonte en travail actuellement

Titulaire	Jean-Pierre GOURDEN
Suppléante	Martine PARÉ

Contrat de Pays (pour le moment, 1 titulaire, 1 suppléant)

Titulaire	Jacques LE LUDEC
Suppléant	Adrien LE FORMAL

11. Approbation du conseil communautaire du lundi 17 mars 2014

Monsieur Le Président met aux voix le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du lundi 17 mars 2014. **Le compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.**

12. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20h30.